

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 9 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Philippe CHEVALIER, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Thierry MARCIAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Bernadette BAUMGARTNER **membre suppléant**.

**Étaient excusés :** Mesdames et messieurs Chantal BEQUILLARD, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Sophie GUYON, Sandrine LARCHER, Emmanuelle PALMA GERARD, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Jérôme TOURNU.

**Avaient donné pouvoir :** Catherine CREPIN à Anissa BRIKH, Virginie REY à Thomas BIETRY, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Emmanuelle PALMA GERARD à Daniel BOUR, Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 3 décembre 2021	Le 3 décembre 2021	En exercice	50
		Présents	36
		Votants	40

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Patrice DUMORTIER est désigné.

### **2021-08-09 Attribution du marché de fourniture d'électricité pour les installations dont la puissance est supérieure 36kVA**

*Rapporteur : Gilles COURGEY*

*Conformément à l'article L 337-9 du code l'énergie et aux dispositions de la loi sur la consommation de 2014,*

*Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 9 décembre 2021,*

Une consultation a été lancée pour la fourniture d'électricité sur différents bâtiments et équipements dont les puissances souscrites sont supérieures à 36 kVA pour l'année 2022.

Pour information et à compter de 2023, l'ensemble de nos sites seront intégrés au groupement de commandes pour l'achat d'énergie des syndicats départementaux d'énergie de la région Bourgogne Franche-Comté.

Les sites concernés sur notre collectivité sont :

- sur le budget eau potable : les stations de pompage de Faverois (F1 et F2) et de Grandvillars,
- sur le budget assainissement : la station d'épuration et le poste de relevage de Grandvillars et la station d'épuration de Beaucourt,
- sur le budget général : les 3 aires d'accueil des gens du voyage et le pôle technique aux Forges de Grandvillars.

La commission d'appel d'offres réunie le 9 décembre 2021 a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise présentant l'offre économiquement la plus avantageuse, soit :

- L'entreprise TOTAL DIRECT ENERGIE selon le bordereau des prix unitaires annexé au tableau ci-joint, pour l'année 2022.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- de prendre acte de l'attribution par la commission d'appel d'offres du marché à l'entreprise citée ci-dessus,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à ces marchés.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Le Président,**

**Et publication ou notification le VENDREDI 10 DEC. 2021**

Le Président,

Le Président DU SUD  
Christian RAYOT

Le Président  
Christian RAYOT



Envoyé en préfecture le 10/12/2021  
 Reçu en préfecture le 10/12/2021  
 Affiché le   
 ID : 090-249000241-20211209-2021\_08\_09-DE

## ANNEXE FINANCIERE

### BORDEREAU DES PRIX DETAILLE SANS ENGAGEMENT D'ACHAT

**DONNEES ACHETEUR**  
 Administration COMMUNAUTÉ COMMUNES DU SUD TERRITOIRE  
 Durée du contrat 12 mois  
 Date de fin de contrat 31/12/2022  
 Type de prix Prix Fixe  
 Date de fin de validité (1 jour) 10/12/2021

**PRIX UNITAIRE ENERGIE (en €/Mwh)** - CEE en dehors du prix életron

C4		HPH	HCH	HPB	HCB	Abonnement annuel
	CU	355,300 €	147,960 €	70,000 €	10,120 €	0,00 €
	LU	355,300 €	147,960 €	70,000 €	10,120 €	0,00 €

C3		Pointe	HPH	HCH	HPB	HCB	Abonnement annuel
	HTA CU	523,270 €	344,020 €	135,530 €	78,700 €	19,000 €	0,00 €
	HTA LU	523,270 €	344,020 €	135,530 €	78,700 €	19,000 €	0,00 €

C2		Pointe	HPH	HCH	HPB	HCB	Abonnement annuel
	HTA CU	544,300 €	353,270 €	150,560 €	78,260 €	18,390 €	0,00 €
	HTA LU	544,300 €	353,270 €	150,560 €	78,260 €	18,390 €	0,00 €

CEE (Déc-21-2)	Cc €/MWh cumac	Cp €/MWh cumac	€/MWh
- en dehors du prix életron			
2022	7,31	7,31	4,29 €

Le coût CEE en €/Mwh est présenté avec les coefficients réglementaires de la : 5ème période  
 soit Cc : 0,416 et Cp : 0,412

### MECANISME DE CAPACITE

**DONNEES POUR LA SIMULATION et FACTURATION**  
 Coeff. de sécurité 2021 - inclus 0,98  
 Formule d'évolution Option 3 : Prix de la moyenne des enchères à partir de la signature  
 Année N : 2021

**POUR LA SIMULATION**  
 Prix enchères (€/Mwh) 31,2417

**POUR LA FACTURATION**  
 Prix enchères (€/Mwh) NC Prix des enchères non connu à ce jour

Calcul du cout du coefficient de capacité (€/Mwh) : Coef. De capacité x Coef de sécurité x Prix des enchères

C4		HPH	HCH	HPB	HCB
	Coefficient de capacité N+1 (kW/MWh)	0,61837	0,00898	-0,07214	-0,15510

Ces coefficients sont présentés HORS coefficients de sécurité

C3		Pointe	HPH	HCH	HPB	HCB
	Coefficient de capacité N+1 (kW/MWh)	1,40796	0,53153	0,00020	-0,07214	-0,15510

Ces coefficients sont présentés HORS coefficients de sécurité

C2		Pointe	HPH	HCH	HPB	HCB
	Coefficient de capacité N+1 (kW/MWh)	1,10082	0,48551	0,00000	-0,07214	-0,15510

Ces coefficients sont présentés HORS coefficients de sécurité

A Paris  
 Le 09/12/2021